

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Conférence

Les œuvres 1% de la Cité scolaire de Saint-Nazaire, témoins des idéologies croisées de l'art, de l'architecture et de l'éducation (1953-1970) par Marie-Laure Viale

Dimanche 20 septembre 2015 à 15h

Entrée libre



« 1% » réalisé par Nicolas Untersteller.

Photographie du décor, 1963, lave émaillée sur voile de béton. Cité scolaire de Saint-Nazaire.

Repro. Viale, Marie-Laure. © entre-deux, inventaire des 1% dans les lycées de la région des Pays de la Loire, 2012

La conférence

En France, le contexte exceptionnel de l'après-guerre et de la Reconstruction vont être un levier pour concrétiser certains projets idéologiques nés dans les années 30. Le « 1% » en fait partie. Pensé lors du gouvernement du Front populaire, l'Arrêté ne sera signé qu'en 1951. Alors que le ministère de la Culture n'existe pas encore, le projet du 1% est refondu et préparé par la Direction Générale des Arts et des Lettres qui est abritée alors par le ministère de l'Éducation. Le dispositif consiste à réserver un pour cent des subventions de l'État dédiées à la construction scolaire à la création d'œuvres d'art sur sites. Malgré les difficultés de matérialisation puis d'application de la loi, les fonds de la Reconstruction et la réforme de l'éducation vont permettre à cette mesure de commande publique en faveur des artistes plasticiens d'être appliquée à grande échelle. À Saint-Nazaire, le contexte de redéfinition urbaine est favorable pour envisager, entre autres, le projet ambitieux d'un nouveau modèle éducatif associé à une réflexion sur l'espace d'enseignement : la « Cité scolaire ». Dans ce cadre un programme d'œuvres 1% tout aussi ambitieux est envisagé dès 1953 autour d'un réseau d'acteurs issus de l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris.

Marie-Laure Viale

Formée à l'école des Beaux-arts de Nantes et à l'université de Rennes 2 en Histoire de l'art, Marie-Laure Viale développe depuis 1996 une pratique curatoriale en art public contemporain dans le cadre d'Entre-deux qu'elle co-dirige. Située à Nantes, la structure développe la recherche, la production et la diffusion de projets en art public. Dans ce contexte, Marie-Laure Viale devient médiatrice de l'action des Nouveaux commanditaires soutenue par la Fondation de France à partir de 2009. La réalisation de plusieurs inventaires d'œuvres 1% dans les lycées de la région des Pays de la Loire puis dans la ville de Saint-Nazaire l'amène à entreprendre un doctorat en histoire de l'art et histoire de l'architecture en 2013 croisant les prémices des politiques culturelle et architecturale sous la tutelle du ministère de l'éducation (après guerre) à travers la mise en place du dispositif du 1% en 1951 et son évolution jusqu'à nos jours.

Parallèlement, elle enseigne en écoles d'art et d'architecture (eda-Saint-Nazaire, ECV Atlantique, ENSA Nantes).

Le dispositif d'accompagnement à la recherche

Le Grand Café accompagne Marie-Laure Viale dans le cadre de son nouveau dispositif de soutien à la recherche en histoire de l'art.

Régulièrement, des temps de restitution seront élaborés par le chercheur lauréat en lien étroit avec l'équipe du centre d'art. C'est dans ce cadre que Marie-Laure Viale interviendra le 20 septembre.

Informations pratiques

Ce rendez-vous est gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Réservation conseillée au 02.44.73.44.00

du lundi au vendredi

ou par email : evrarda@mairie-saintnazaire.fr

Place des Quatre z'horloges 44600 Saint-Nazaire France

Bureaux : + 33 (0)2 44 73 44 00

Fax : + 33 (0)2 44 73 44 01

Contact presse : evrarda@mairie-saintnazaire.fr

www.grandcafe-saintnazaire.fr